



CONTRE LA LOI MACRON

MANIFESTONS LE 9 AVRIL POUR DÉFENDRE LE DROIT DU TRAVAIL

Consultez notre site internet : www.cgt-ford.com

mercredi 11 mars 2015

La loi Macron, c'est tout simplement la pire loi que le gouvernement PS puisse proposer. Elle comprend 106 articles plus les ordonnances qui vont suivre.

Une loi fourre-tout mais un objectif : détricoter le droit du travail

Le travail le dimanche est ce qui est le plus connu mais il y a aussi le travail de nuit jusqu'à 23h59 (dit en soirée), la facilité des licenciements avec au moins 4 mesures qui feront que même les salariés qui seront licenciés à tort ne pourront obtenir ni indemnités ni être réintégrés, la casse de l'inspection du travail, la suppression du droit pénal du travail, l'insécurisation des élus du personnel dans les entreprises, la fin de la médecine du travail, la casse des prud'hommes, peut-être la fin des CHSCT, etc...

Il s'agit du recul le plus spectaculaire du droit du travail depuis le Conseil National de la Résistance et la fin de la seconde guerre mondiale.

Voilà en résumé ce qui nous est présenté comme « une loi d'avenir » qui est en fait digne d'une loi du 19^{ème} siècle. C'est un recul profond.

On le sait, quand on « dérègle », ça augmente le chômage alors que la loi et la régulation permettent la lutte contre le chômage. Il n'existe pas d'exemple contraire : depuis qu'il y a une augmentation des facilités de licenciement pour soi-disant rassurer les patrons afin qu'ils embauchent, le chômage a toujours augmenté ! Cette loi Macron va être une loi pour le chômage ! Ce sera une loi contre les salariés ! Ce sera une loi rétrograde à 100% !

La Loi Macron : un réel danger pour les travailleurs

Il n'y a pas encore de conscience suffisante de la population parce que cette loi est présentée de façon volontairement compliquée. Par exemple, il y a un article technique qui prévoit de changer l'article 2064 du code civil en supprimant le 2^{ème} alinéa. Mais que dit cet alinéa ? Il dit simplement que le contrat de travail n'est pas un contrat ordinaire de droit civil. A première vue un petit détail mais aux conséquences désastreuses !

Depuis sa naissance en 1998, le Medef cherche à supprimer le code du travail, en tant que droit collectif, dans sa spécificité. En cas de changement de cet alinéa, le contrat n'étant plus de travail mais civil, il relèverait du juge civil et non plus des prud'hommes.

Avec une telle brèche ouverte, ce n'est rien de moins que la fin du contrat de travail et en conséquence la fin du droit du travail !

Revenons au travail du dimanche puisque c'est le sujet qui passionne les médias, peut-être pour faire oublier tout le reste. Le gouvernement prétend que les gens seront volontaires. Mais qui est volontaire ? Quel salarié pourra travailler le dimanche si le patron ne veut pas ? Quel salarié pourra ne pas travailler le dimanche si le patron le veut ? Jusqu'à quel point les salariés pourront décider eux-mêmes ? Pire encore, la loi ne prévoit aucune majoration de salaire ! La loi prévoit une « négociation » pour une majoration de salaire. C'est une communication subtile mais la finalité est simple, tout renvoie au bon vouloir des patrons !

Une loi faite par les patrons, avec les patrons et pour les patrons

Ce qui est vendu le dimanche ne l'étant pas la semaine, le but n'est donc pas économique d'autant plus que l'expérience démontre que le chiffre d'affaire des magasins ouvert le dimanche est plus bas que les autres jours. En réalité, le but est uniquement idéologique : il est de casser la semaine de travail et de casser la durée légale du travail. Et c'est la même chose pour le travail en soirée. Avec son lot de conséquences sur la vie sociale et familiale. **Si le gouvernement veut que les salariés consomment plus, alors il faut commencer par augmenter les salaires.**

C'est en suivant cette même logique pro-patronale que Macron veut supprimer le droit pénal du travail. Ceci amenant à des conséquences encore inattendues. Par exemple sur la lutte contre le travail illégal. Ça ne sera plus à un tribunal de condamner un patron parce qu'il fait du travail dissimulé, ça sera simplement l'administration qui le convoquera pour qu'il se mette en règle. Quand un patron sera pris en faute inexcusable, il n'aura donc plus affaire à la justice mais aura seulement à négocier avec l'administration. L'aspect dissuasif du pénal disparaît, les patrons ont carte blanche.

La crise ? La dette ? L'argent existe mais il est détourné !

Le gouvernement s'entête à considérer que le retour à la croissance passe par la déréglementation, les privatisations et la diminution des protections des salariés ! Pour la population, c'est toujours plus d'austérité alors qu'en 2014 ce sont 50 milliards de dividendes qui ont été distribués aux actionnaires. 180 milliards d'euros se sont évaporés ces deux dernières années en évasion fiscale soit le double du déficit annuel de la France. La fraude fiscale en Europe est deux fois supérieure à la dette de tous les pays de la zone euro.

Les banques comme Rothschild, d'où arrive Macron, font de l'optimisation fiscale. Cet argent, au lieu de permettre la création d'emplois, l'amélioration des services publics, l'investissement, remplit les poches déjà bien pleines de quelques nantis. Et Macron se retrouve Ministre pour apporter des solutions afin que le budget de l'état soit à l'équilibre ! Plutôt que de s'en prendre à la finance comme le promettait le candidat Hollande, par exemple en embauchant des inspecteurs des impôts supplémentaires afin de récupérer ces milliards d'euros détournés par les plus riches, Macron s'attaque aux salariés dans l'unique intérêt de cette finance. Le banquier Macron saurait pourtant très bien où et comment récupérer ces fortunes. Alors, pour qui travaille t-il ?

Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires, les retraites, les pensions et les minimas sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

**MANIFESTONS LE JEUDI 9 AVRIL 2015
10H30 AUX ALLEES TOURNY - BORDEAUX**